

LOTISSEMENT ET SECURITE ROUTIERE

Le conseil municipal d'Ernolsheim s'est réuni le 24 octobre sous la présidence du maire Jeannot Schnell.

Après en avoir discuté, les conseillers ont approuvé l'arrêté préfectoral concernant le classement de tout le Bas-Rhin en « zone à risque » d'exposition au plomb.

Une convention d'aide technique fournie par l'Etat aux commune et aux intercommunalités pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire (ATESAT) sera signée avec la D.D.E.

TRAVAUX

M. Guy Haushalter, architecte urbaniste, suivra les travaux concernant la conception et la réalisation du lotissement communal. Cette mission comprend l'assistance aux services de l'équipement, l'élaboration du règlement du lotissement ainsi que la présentation du projet aux personnes intéressées par l'acquisition d'un terrain.

Trois parcelles de terrain, appartenant à la famille Guss, situées près de la rue des vergers seront acquises par la municipalités.

La commune achètera aussi une parcelle de 9 m², qui permettra l'élargissement de la sortie de la rue des vergers sur le CD 219 à M. Robert Hauptmann. Ce dernier fera l'acquisition d'une parcelle de 24 m² située près de sa maison d'habitation.

Un réponse favorable a été émise à l'encontre de M. Loeffler Daniel qui souhaite acquérir un bout de terrain derrière sa maison située près de l'église. M. Loeffler vendra à la commune une partie de son terrain situé dans la zone classée UBJ du plan d'occupation des sols.



SITE INTERNET

Suite à la remise en forme du site internet de la commune (ernolsheim.com) une indemnité exceptionnelle sera attribuée à M. Loïc Sattler en sa qualité de webmaster.

Des devis seront demandés à plusieurs entreprises pour des travaux d'abattage de deux chênes dans la rue de la Zinsel ainsi que l'élagage de l'arbre de la liberté.

Le maire informe les conseillers que les rapports d'activités de la CCRS et du syndicat d'eau potable sont consultables en mairie.

L'adjoint Gilbert Kuntz rend compte à ses collègues de la séance de martelage à laquelle il a participé et la commission de forêt évoque la journée d'information concernant l'incidence de la faune sur les plantations et la régénération des arbres.

François Schnell explique aux membres du conseil qu'il a assisté à plusieurs journées d'information concernant la sécurité routière, qui reste une priorité absolue des pouvoirs public.

Mme Marie-Reine Jund présente l'association RAJ, qui propose différentes activités aux adolescents de la communauté des communes.

L'opération « Déchets verts » sera reconduite comme les années précédentes les samedi 8 et 15 novembre.

En fin de séance, le maire présente une proposition de sauvegarde et de mise en valeur d'arbres remarquables situés dans la forêt communale. Une commission étudiera ce projet proposé par M. Etienne Vollmar, dans les semaines à venir.